

CHAMBRE DES COMMUNES

Le jeudi 25 octobre 1990

La séance est ouverte à 11 heures.

Prière

[Français]

LES LANGUES OFFICIELLES

DÉPÔT D'UN RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES

M. le Président: J'ai l'honneur de déposer sur le Bureau un rapport spécial présenté au Parlement par le Commissaire aux langues officielles, conformément à l'article 67 de la Loi sur les langues officielles.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

PÉTITIONS

RÉPONSES DU GOUVERNEMENT

M. Albert Cooper (secrétaire parlementaire du leader du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, conformément au paragraphe 36(8) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, la réponse du gouvernement à plusieurs pétitions.

[Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.]

* * *

L'IMMIGRATION

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, en conformité avec le paragraphe 32(2) du Règlement, j'ai l'honneur de déposer, dans les deux langues officielles, des exemplaires du rapport annuel au Parlement concernant le Plan d'immigration pour 1991-1995.

LE PLAN D'IMMIGRATION POUR 1991-1995

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, j'ai le plaisir de déposer le Rapport annuel au Parlement, dans lequel le gouvernement expose un plan d'immigration pour 1991-1995.

J'aimerais souligner que c'est la première fois qu'un gouvernement adopte un plan quinquennal. Jusqu'ici, le plan d'immigration ne portait que sur une année. La planification sur cinq ans n'est qu'une des mesures novatrices que nous avons adoptées pour garantir que l'immigration continuera de jouer un rôle important dans nos politiques économique et sociale.

[Français]

En planifiant sur cinq ans, nous donnons à nos nombreux partenaires dans le domaine de l'immigration suffisamment de temps pour concevoir leurs propres plans d'intégration des personnes qui veulent venir au Canada.

Si je tiens à souligner l'importance d'une planification et d'une bonne gestion du processus d'immigration, c'est que bien des gens ne voient dans le plan d'immigration qu'une façon de jongler avec des chiffres.

Or, monsieur le Président, derrière ces chiffres, il y a des êtres humains bien réels, des personnes avec leurs espoirs et leurs rêves, des personnes qui ont choisi de faire du Canada leur nouvelle patrie.

[Traduction]

En tant que gouvernement, nous devons veiller à ce que les politiques et programmes voulus soient en place pour que les nouveaux arrivants puissent s'intégrer rapidement et sans heurt à la société canadienne.

J'ai le plaisir de présenter dans mon rapport une nouvelle stratégie fédérale d'intégration favorisant une meilleure collaboration avec les provinces, les organismes d'aide aux immigrants et le secteur privé, ainsi que de nouveaux programmes et un financement accru des cours de langue offerts aux nouveaux arrivants.

La majeure partie de cette stratégie a été élaborée à la suite du vaste processus de consultation national mené l'an dernier et auquel ont participé le plus large éventail jamais vu d'organismes et de particuliers représentant divers milieux et divers points de vue sur l'immigration.